

MARS 2024

Année 16, No. 2

NOMININGUE / L'Autre  
LAURENTIDES

Dans ce numéro :

Mot de la mairesse	1-2
Échos du conseil et réponses à vos questions	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Bibliothèque	4
Urbanisme et environnement	4
Sécurité publique et service incendie	4
Offres d'emploi	4

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
Lundi 11 mars 2024 à 19 h 30  
Salle J.-Adolphe-Ardouin  
2114, chemin du Tour-du-Lac

OUVERT OU FERMÉ?

SUIVEZ L'ÉTAT DE NOS  
INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES  
SUR LE WEB

MUNICIPALITENOMININGUE.QC.CA

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

la  
Vioence  
conjugale



Services gratuits et confidentiels pour les aînés vivant des situations de vulnérabilité, d'abus ou de maltraitance, ayant des inquiétudes ou faisant face à différents problèmes mettant en jeu leur qualité de vie.

ÉCOUTE - SOUTIEN - ACCOMPAGNEMENT

1 844 551-6032

info@prevoyanceaines.org

www.prevoyanceaines.org

## Nominingue « Le pays où l'on revient »

# BULLETIN MUNICIPAL

## MOT DE LA MAIRESSE



### STATION DE LAVAGE DES EMBARCATIONS, ÉTÉ 2024

Des améliorations seront apportées à la station de lavage automatisée mise en place à l'été 2023 suite à l'analyse post-mortem faite à l'interne en collaboration avec le Comité consultatif en environnement (CCE) et aux consultations entreprises avec les associations de lacs. Cet exercice a permis en effet de dégager des recommandations pertinentes, dont plusieurs ont été intégrées à la nouvelle mouture du *Règlement sur le lavage des embarcations* qui sera adoptée à la séance du conseil municipal de mars. Nous souhaitons cependant vous informer dès maintenant de certaines des modifications apportées qui faciliteront les opérations.

- L'enregistrement des embarcations sur la plateforme en ligne pourra se faire tôt au printemps, dès que les modifications nécessaires auront été faites par la firme de programmeurs. Vous en serez informés dès que l'accès à la plateforme sera disponible;
- Un.e agent.e sera embauché.e pour faire de la sensibilisation et aider à l'utilisation de la station de lavage. Cette personne veillera à ce que tout se passe bien, donnera de l'information pour que les plaisanciers respectent les règles et surtout sollicitera leur collaboration pour assurer la bonne santé de nos lacs;
- Les barrières des Grand et Petit lacs Nominingue devront être ouvertes avec un code numérique. Les barrières des autres lacs devront être ouvertes avec une clé captive que les utilisateurs se procureront chez un commerçant, moyennant un dépôt;
- Certains tarifs ont été revus. Entre autres, nous avons remis en place le tarif préférentiel « résident-famille » pour un accès annuel, comme c'était le cas auparavant;



- Des modalités ont également été prévues pour les transporteurs qui font la mise à l'eau pour leurs clients;
- La procédure pour les résidents riverains dont l'embarcation demeure sur le même plan d'eau pendant toute la saison a été simplifiée. Ils devront s'inscrire en ligne pour l'obtention d'un code QR et compléter l'Annexe A du Règlement;
- Des procédures en cas de panne du système seront à nouveau disponibles afin de perturber le moins possible les opérations à la station de lavage;
- Les services de la patrouille nautique seront reconduits. Celle-ci a fait un travail efficace l'an dernier et, considérant l'achalandage sur nos plans d'eau, elle est un facteur de protection supplémentaire nécessaire.

Je vous invite donc à lire attentivement le *Règlement sur le lavage des embarcations* qui sera mis en ligne après son adoption le 11 mars prochain. Il précise plusieurs modalités et, surtout, il informe des orientations de la Municipalité pour assurer la qualité de l'eau de nos plans d'eau. Toutefois, il est possible que le bon fonctionnement de la station de lavage nécessite d'autres changements. Vous en serez informés dès que possible. Pour toutes les actualités concernant la Municipalité, suivez-nous sur nos réseaux sociaux (site Web, Facebook et Voilà!).

Je tiens sincèrement à remercier le CCE et les associations de lacs pour leur collaboration dans ce dossier. Il n'était pas facile de changer les habitudes, mais ensemble nous avons fait du bon travail en vue d'améliorer les choses.

Je rappelle qu'il est primordial que les embarcations, les accessoires et les remorques soient bien lavés lors de la mise à l'eau. C'est le meilleur moyen pour lutter efficacement contre le fléau des espèces exotiques envahissantes qui sévit tout autour de nous.

(PAGE SUIVANTE)

## MOT DE LA MAIRESSE (SUITE)

### FEUX D'ARTIFICE

Le conseil a longuement délibéré sur le phénomène des feux d'artifice. Les questions que nous nous sommes posées et que nous avons posées à plusieurs citoyens et associations étaient les suivantes :

- Devrions-nous règlementer les feux d'artifice?
- Devrions-nous les encadrer? Les interdire?
- Si la réponse est oui à toutes ces questions, comment faire appliquer la réglementation?

Comme nous n'avons pas été capables de déterminer des mécanismes de contrôle efficaces, nous avons opté pour le statu quo pour la prochaine année.

Nous sommes conscients des problèmes engendrés par les feux d'artifice et demandons la collaboration de la population pour que leur utilisation se fasse en toute sécurité et dans le respect de l'entourage. Respectez les restrictions de la SOPFEU ([sopfeu.qc.ca/restrictions/](http://sopfeu.qc.ca/restrictions/)). N'hésitez pas à signaler à la police toute situation qui perturbe la paix sociale ou qui met en danger l'entourage. De notre côté, nous examinerons comment cela se passe dans les municipalités qui ont règlementé leur utilisation et nous nous pencherons à nouveau sur le dossier le cas échéant.

Bon printemps à toutes et à tous!

*Françoise Létourneau*

## ÉCHOS DU CONSEIL ET RÉPONSES À VOS QUESTIONS! FÉVRIER 2024

### ÉCOCENTRE PERMANENT

Soucieux de garantir une meilleure gestion des matières résiduelles, le conseil a décidé d'investir dans un écocentre permanent. Bien que nous soyons champions dans la disposition de nos matières résiduelles (compostage et récupération), l'absence d'un écocentre permanent nous obligeait à faire des collectes ponctuelles avec des écocentres mobiles. Comme l'organisation des écocentres mobiles est plutôt rudimentaire, il arrive que des matières contaminées et non utilisables pour la récupération soient déversées dans les conteneurs. En juillet 2024, les municipalités devront payer des pénalités pour les conteneurs contaminés. Bien évidemment, un écocentre permanent règlera ce problème, puisque chaque conteneur sera dédié et qu'il y aura une supervision des opérations.

Étant donné que le gouvernement a mis à la disposition des municipalités des subventions pour des écocentres permanents, nous avons choisi de nous en prévaloir. Le coût total projeté est de 270 000 dollars. Comme nous aurons une subvention de 90 000 dollars, le coût total pour la Municipalité sera de 180 000 dollars.

La Municipalité reçoit des redevances sur les matières compostées et récupérées (environ 30 000 dollars annuellement), de même que des compensations de 140 000 dollars. Ces montants viennent donc faire baisser le prix de l'investissement. Autrement dit, moins on enfouit de matières (bacs noirs), plus on reçoit de compensations. C'est l'un des incitatifs qui nous a décidé à investir dans un écocentre permanent. Celui-ci devrait être opérationnel en juillet et sera ouvert 2 jours par semaine.

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-495 AUTORISANT LA CIRCULATION DE VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité a adopté un règlement de concordance afin de s'arrimer avec le règlement provincial sur les véhicules hors route. Les modifications visent principalement la définition de véhicule hors route et mettent des balises pour encadrer la circulation des motoneiges dans le village (seulement pour ravitaillement et interdiction de circuler sur les trottoirs).

### AVENIR DE L'ÉGLISE DE NOMININGUE

Le nouveau conseil d'administration de l'OBNL Fondation St-Ignace de Loyola (FSIL) déploie tous ses efforts pour maintenir l'église de Nominuingue en santé. La fréquentation des activités liées au culte a considérablement diminué depuis quelques années et les entrées d'argent pour répondre aux besoins d'entretien en chauffage, en électricité et en réparation ne sont plus suffisantes.

Le bâtiment étant cité au patrimoine religieux du Québec, il est de notre devoir à tous d'en prendre soin. C'est dans cet optique que la FSIL a proposé à la Fabrique l'achat de ce lieu riche en histoire. Elle souhaite ainsi acquérir l'église, générer les fonds nécessaires au

fonctionnement et à la bonne santé du bâtiment, recueillir des dons dans le but de conserver ce patrimoine, ainsi que diffuser et/ou produire des concerts, des films, des conférences et des spectacles tout en ne compromettant pas la pratique du culte.

Des rencontres ont lieu en ce moment avec la Fabrique et la Municipalité de Nominuingue et des protocoles d'entente sont sur la table. Il devra y avoir une désacralisation du lieu. C'est l'évêque et la paroisse qui enverront un décret pour un changement de vocation.

Afin de maintenir une mobilisation forte de notre communauté et de vous tenir informés, veuillez nous laisser vos coordonnées en écrivant à [fondationstil1934@gmail.com](mailto:fondationstil1934@gmail.com).



## LOISIRS, CULTURE &amp; VIE COMMUNAUTAIRE

## COURS ET ACTIVITÉS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Salle J.-Adolphe-Ardouin – 2114, chemin du Tour-du-Lac / Salle Roch-Jetté – entrée derrière l'hôtel de ville

Bibliothèque municipale – 2112, chemin du Tour-du-Lac

Pour la programmation complète, consultez notre site Web à l'onglet **Loisirs, culture et vie communautaire/Activités et événements**


## NOMINIQUE SUR GLACE

Musique avec DJ Bubub  
De 12 h 30 à 16 h 30

### SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET!

**Samedi 2 mars – Les années 2000!**  
Avec Luigi et Mario sur la glace!

**Samedi 9 mars – Les succès d'aujourd'hui**  
Avec Stella et Marcus sur la glace!

Collations et chocolat chaud (\$) servis par  
le Comité des gares de Nominique (2 mars)  
et l'Association de développement de Nominique (9 mars)



## ARTISTES DE CHEZ NOUS

Assemblée générale annuelle le lundi 11 mars à

10 h dans la salle Roch-Jetté. Formation à la peinture acrylique  
les 15-16 mars et au transfert d'image le 19 marsInfo et inscription : [artistescheznous@gmail.com](mailto:artistescheznous@gmail.com)

## COMITÉ DES GARES DE NOMINIQUE

Assemblée générale annuelle le dimanche 7 avril à  
10 h dans la grande salle de la gare.Si vous souhaitez exposer vos œuvres/produits cet  
été ou lors du marché de Noël, visitez [garedenominique.com](http://garedenominique.com)  
ou écrivez à [artisansnominique@hotmail.com](mailto:artisansnominique@hotmail.com)

## CLINIQUE D'AIDE À L'IMPÔT

Pour toute la population (sous réserve  
d'admissibilité)Local de l'Âge d'Or, 2241, rue Sacré-Cœur,  
les mardis et samedis de mars et avril (sauf le 30 mars)Pour info ou rendez-vous, laissez un message au **819 278-4538**

## PÊCHE BLANCHE AU LAC SAINT-ANTOINE

Samedi 2 mars de 8 h à 16 h

Carte de membre de l'ACPN et permis de pêche obligatoires

Pour info : **514 830-8958** ou [info@acpnominique.ca](mailto:info@acpnominique.ca)DÉJEUNER D'ENTRAIDE NOMINIQUE  
DIMANCHE 3 MARS, 8 H À 12 H

Salle J.-Adolphe-Ardouin

Adultes 8 \$, enfants 6 à 13 ans 4 \$, Gratuit pour les moins de 6 ans



À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

*Découvrez des parcours de femmes engagées*

- Bâtisseuse de ponts
- Cheffe d'une entreprise prospère en Amérique du Nord
- Déléguée générale du Québec à Boston
- Actrice de cinéma
- Première femme conseillère municipale sous l'administration Jean-Drapeau
- Première femme diplômée en génie civil de l'École polytechnique

MARS

Michèle  
Thibodeau-DeGuireLouise  
St-ArnaudCarmen  
Gingras-Millette

5 À 7

VENDREDI 8 MARS

SALLE J.-ADOLPHE-ARDOUIN

[municipalitenominique.qc.ca](http://municipalitenominique.qc.ca)

## ACTION COMMUNAUTAIRE CONJOINTE

Entraide Nominique et la FADOQ Club de l'Âge  
d'Or Nominique organisent une levée de fonds au  
profit de l'organisme **Le Gros Plein d'Soupe** lors  
d'un Bingo Jambon qui aura lieu le vendredi 22 mars à 19 h à la  
salle J.-Adolphe-Ardouin.

Prix d'entrée : 18 \$ en prévente, 20 \$ à la porte (18 tours)

À gagner : un jambon pour chacun des gagnants, un gros lot et  
des prix de présence. Vente d'alcool et casse-croûte sur placeInfo : **Louis Leduc, 514 475-0165**

## RENFORCEMENT POSTURAL

Tous les jeudis du 28 mars au 20 juin de 13 h 30 à 14 h 30,  
à la salle J.-Adolphe-Ardouin. 130 \$ la session, 12 \$ le coursInfo : **Isabelle Touchette, 819 616-2657**

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

Mercredi 6 mars à 13 h au local de l'Âge d'Or, inauguration des  
nouveaux équipements de bingo. Bienvenue à tous!

Dimanche 10 mars, Souper de l'Amitié

Club de Golf Nominique, 17 h. Coût : 35 \$. Ouvert à tous!

Billets en vente au local de l'Âge d'Or et au Club de golf

## RÉUNIONS ALCOOLIQUES ANONYMES

Les vendredis soirs à 20 h à la salle Roch-Jetté, 2114, chemin du Tour-du-Lac (l'entrée est située à l'arrière). Info : **819 623-6677**



Nominique  
« Le pays où  
l'on revient »

Bureau municipal  
2110, chemin du Tour-du-Lac  
Nominique (Québec) J0W 1R0  
Tél. : 819 278-3384—Télec. : 819 278-4967  
reception@municipalitenominique.qc.ca  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi  
8 h à 12 h / 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web  
municipalitenominique.qc.ca et



Et sur la plateforme Voilà!  
nominique.appvoila.com



## BIBLIOTHÈQUE

MARDI ET MERCREDI 10 H À 12 H ET 13 H À 17 H / JEUDI ET VENDREDI 13 H À 19 H - SAMEDI 10 H À 15 H



**Activité  
familiale  
gratuite**

**INITIATION  
À LA  
SCULPTURE  
D'ARGILE**

Atelier animé par  
Geneviève Mercure



Mercredi 6 mars  
à 13 h 30

Places limitées à  
15 personnes,  
adultes compris!

À la bibliothèque  
de Nominique

INSCRIPTION  
OBLIGATOIRE

819 278-3384  
poste 234

municipalitenominique.qc.ca  

# Le coup d'♥ de la bibliothécaire

EN MARS, EMPRUNTEZ UN LIVRE!

ROMAN  
ADULTES



KATHERINE  
**PANCOL**  
LA MARIÉE  
PORTAIT  
DES  
BOTTES  
JAUNES  
ROMAN  
ALBIN MICHEL

8-12 ANS



MARTE LATOÛPE ISABELLE MALENFANT  
**LA  
CHAMBRE  
NUMÉRO  
7**

TOUT-PETITS



PETIT MOUTON  
DANS LA MAISON  
Roxane Turcotte - Jocelyne Chevalier



## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE

**ACHETEZ USAGÉ**  
DEUX SERVICES AU  
COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE

Complexe  
environnemental  
de la Rouge

**LA REMISE**



Jeudi et vendredi 9 h-16 h  
Matériaux de construction usagés en bon état,  
antiquités et objets du quotidien  
819 278-1357

**LE MARCHÉ**



Lundi au vendredi 8 h-16 h 30  
Matériaux de construction usagés en bon état  
et objets du quotidien  
819 275-3205, poste 237

688, chemin du Parc-Industriel, Rivière-Rouge  
Suivre les trouvailles de la semaine sur Facebook  Complexe environnemental de la Rouge



### APPEL À CANDIDATURES

Le Service de sécurité publique est à la recherche de candidats pour combler des postes de premiers répondants. La formation est rémunérée. Vous pouvez télécharger le formulaire de demande d'emploi sur le **site Web de la Municipalité** et le déposer une fois rempli à la réception de l'hôtel de ville ou encore le transmettre par courriel à [dsi@municipalitenominique.qc.ca](mailto:dsi@municipalitenominique.qc.ca) à l'attention de Mario Bélanger, directeur adjoint du Service de sécurité publique. N'oubliez pas de joindre votre curriculum vitae.

## OFFRES D'EMPLOI

- Agent.e de sensibilisation et d'utilisation de la station de lavage (saisonnier)
- Animateurs.trices et aides-animateurs.trices de camp de jour (emploi d'été)
- Inspecteur.trice en bâtiment et en environnement (poste syndiqué saisonnier à temps plein)
- Directeur.trice général.e adjoint.e

Visitez le site Web de la Municipalité pour tous les détails



Pour recevoir toutes les informations importantes de la Municipalité (actualités, événements, calendriers) directement dans votre boîte courriel ou sur votre téléphone, ou pour remplir une demande de permis, téléchargez l'application Voilà!